

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le 06/02/2026

ID : 017-200041689-20260202-CC2026_018-DE



Projet regroupement des services scolaire et enfance de Loulay

Note explicative



www.valsdesaintonge.fr

55 rue Michel Texier - BP 50052 - 17413 Saint-Jean d'Angély cedex
05 46 33 24 77 - fax 05 46 33 29 32 - info@cdcvalsdesaintonge.fr

Table des matières

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le 06/02/2026
ID : 017-200041689-20260202-CC2026_018-DE



Contexte.....	3
Objectifs.....	3
Plan d'actions.....	4
Les travaux envisagés.....	4
Les moyens mobilisés (MOE / pilotage interne.....)	6
La procédure d'urbanisme	6
Le calendrier prévisionnel.....	6
Partenariats.....	6
Plan de financement.....	7

Contexte

Les services intercommunaux dédiés à la petite enfance et à l'enfance sur la commune de Loulay étaient initialement répartis sur plusieurs sites. À la suite de la fermeture, pour vétusté, de l'ancien bâtiment abritant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), les locaux de l'école primaire sont provisoirement mis à disposition afin d'accueillir les enfants durant les temps périscolaires et extrascolaires.

La communauté de communes souhaite désormais envisager le regroupement de ces services au sein d'une structure unique autour de l'école, dans le but d'optimiser la mutualisation des espaces et d'assurer une cohérence globale du site dédié aux familles.

Les services concernés par ce pôle regroupé sont les suivants :

- ✓ Le Relais Petite Enfance (RPE)
- ✓ L'école primaire (maternelle et élémentaire)
- ✓ L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- ✓ L'accueil périscolaire

Objectifs

Le projet s'inscrit dans une démarche BDNA (Bâtiment Durable Nouvelle Aquitaine) avec les objectifs suivants :

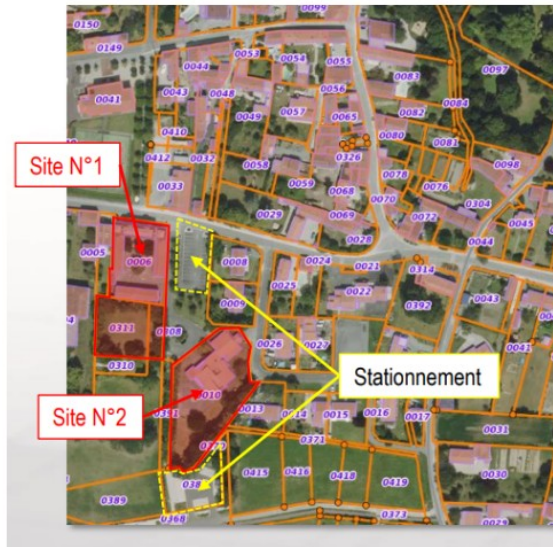
- Préserver l'environnement : limiter la consommation des ressources naturelles, réduire les émissions de gaz à effet de serre, favoriser la biodiversité.
- Assurer le confort et la santé des usagers : bonne qualité de l'air intérieur, lumière naturelle, confort thermique et acoustique.
- Réduire les coûts sur le long terme : économies d'énergie, durabilité des matériaux, facilité d'entretien.
- S'intégrer harmonieusement dans le territoire : respect du contexte urbain ou paysager, utilisation de matériaux locaux, gestion des eaux pluviales, etc.
- Permettre aux co-financeurs de sélectionner un financement entre différents projets, en privilégiant ceux présentant une performance énergétique vertueuse.

Le projet de regroupement propose un scénario répondant à plusieurs objectifs stratégiques :

- Favoriser les passerelles éducatives,
- Rapprocher les deux écoles pour créer un groupe scolaire,
- Atteindre des objectifs environnementaux, notamment en construction et rénovation de bâtiment.

Plan d'actions

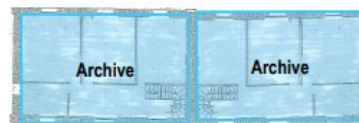
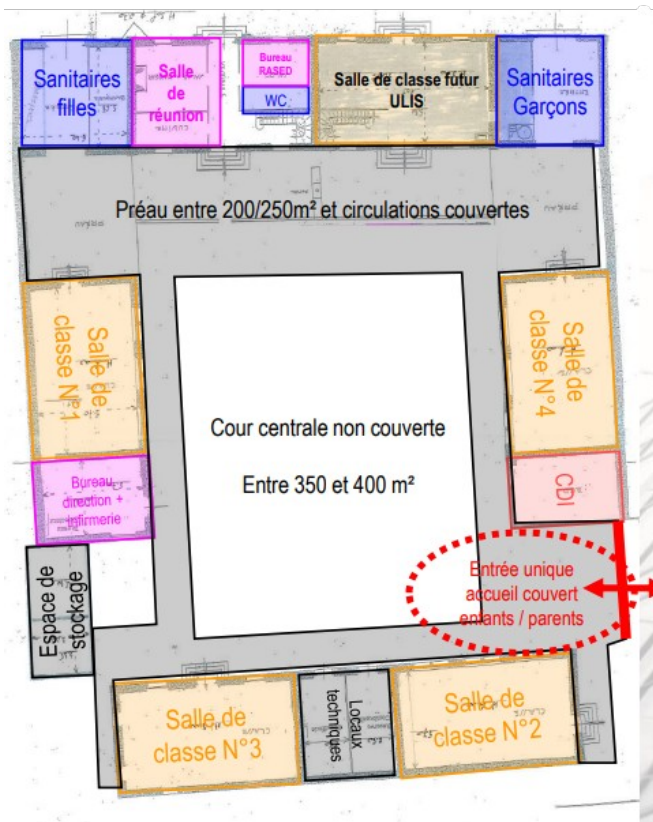
Les travaux envisagés



Site n°1 : Regroupement des établissements scolaires (maternelle et élémentaire) et de la salle de motricité

Le maintien de l'école élémentaire dans les locaux actuels avec notamment :

- Une restructuration partielle des salles de classe
- Une restructuration des logements de fonction en une salle de réunion / convivialité / travail pour les enseignants, un bureau RASED et des sanitaires adultes
- La création de nouveaux sanitaires filles / garçons
- La création d'un cheminement couvert entre toutes les salles de classes et les sanitaires, agrandissement du préau et création d'un préau au niveau du portail d'entrée pour abriter les enfants à l'extérieur comme à l'intérieur du site.



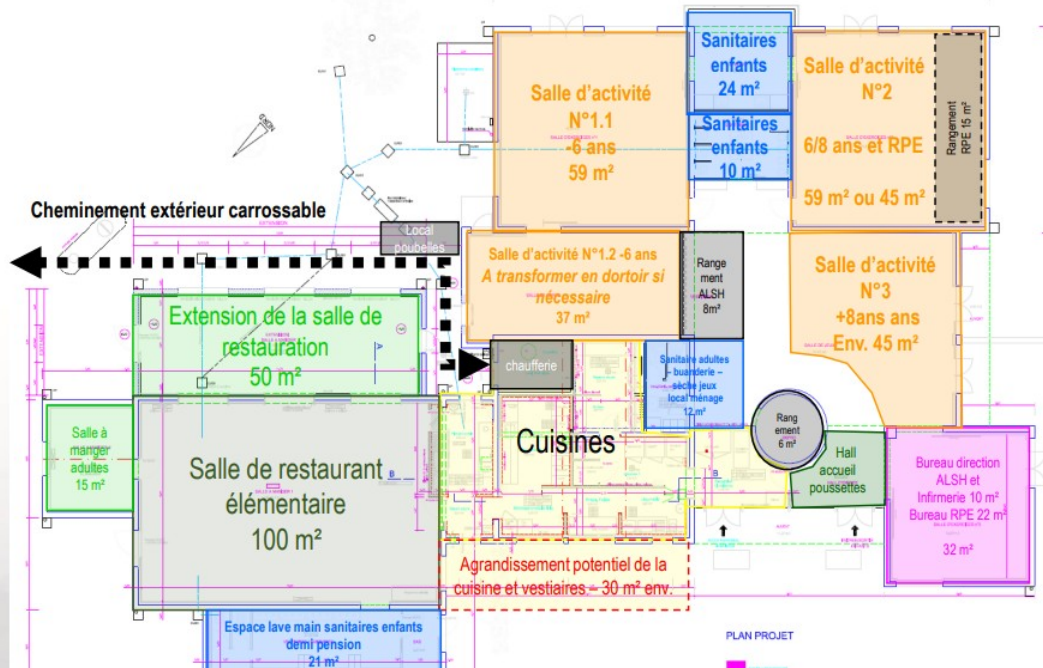
La construction d'un nouveau bâtiment entre 450 et 500 m² (surface utile) sur la parcelle adjacente pour :

- l'école maternelle
- la salle de motricité
- Un préau
- La création d'un cheminement couvert entre la future école maternelle et la demi pension restée sur l'ancienne école maternelle



Site n°2 : Création d'un pôle enfance (périscolaire, ALSH et RPE) et maintien de la demi-pension

- Réaménagement partielle des salles d'activités et hall pour correspondre au besoin
- Création de nouveaux sanitaires pour répondre aux besoins
- Création d'espaces de stockage supplémentaires
- Concernant la demi-pension :
- Restructuration totale des salles à manger
- Restructuration totale et agrandissement des cuisines et création d'un vestiaire personnel



Les moyens mobilisés (MOE / pilotage interne...)

Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage d'un programmiste,

Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre
 Accompagnement environnemental à la maîtrise d'ouvrage : Bâtiment Durable Nouvelle Aquitaine
 Constitution d'un COPIL, d'un COTECH, d'une équipe projet avec un chef de projet et d'un comité financeur.
 Accompagnement d'une maîtrise d'œuvre.

La procédure d'urbanisme

- 1) Acquisition des parcelles 0311 et 0308
- 2) Dépôt d'un Permis de Construire

Le calendrier prévisionnel

Janvier 2026	Proposer une rencontre aux co-financeurs pour leur présenter le projet
Fin janvier 2026	Lancement de la consultation phase candidatures
Fin février 2026	Remise des candidatures
Mars 2026	Analyse des candidatures. Cette phase peut être plus ou moins longue en fonction du nombre de dossiers (à priori il peut y avoir un potentiel important pour cette opération)
15 et 22 mars 2026	Élections municipales
Avril 2026	Élections communautaires
Avril 2026	Réunion du jury de concours (membres de la CAO + experts) CAO : A la suite du jury
Début mai 2026	Lancement de la phase Offres
Fin juillet 2026	Remise des offres
Début août 2026	Analyse des offres et jury (membres de la CAO + experts) CAO : à la suite du jury
Fin août 2026	Notification au titulaire
Sept à avril. 2027	Études APS, APD



Partenariats

Accompagnement programmiste et consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre	Cabinet d'études SETIM
Accompagnement environnemental à la maîtrise d'ouvrage : Bâtiment Durable Nouvelle Aquitaine	Odeys Cabinet d'études A l'œuvre
Partenaires financeurs	État, Europe VT, CAF, CD17...

Plan de financement

Le plan de financement prévisionnel TTC du projet est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Programmist	19 250€	Europe VT FEDER (études)	126 500€
AMO marché MOE	13 750€	État DETR (20 %)	580 000€
Frais procédure MP (concours)	30 000€	État DSIL (50 %)	365 300€
		État Fond vert (50 %)	365 300€
		CAF RPE	80 000€
		CAF17 ALSH	0€
		CD17	?
		Edurenov (études)	4 800€
Études Géotechniques / ICPE / Levé Topo et réseaux existants	4 800€	FCTVA (16,404 % du montant TTC)	704 550€
<u>AMO Environnement</u>	51 200€		
BDNA 36 720€			
Odeys 5 640€			
Travaux dont les dépenses issues de l'audit énergétique - scénario "BBC rénovation" 730 600€	3 480 000€		
Honoraires (20 %)	696 000€		
		Autofinancement	2 068 550€
Total TTC	4 295 000€	Total TTC	4 295 000€

Le plan de financement prévisionnel HT du projet est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Programmist	16 050€	Europe VT FEDER (études)	126 500€
AMO marché MOE	11 450€	État DETR (20 %)	580 000€
Frais procédure MP (concours)	25 000€	État DSIL (50 %)	365 300€
		État Fond vert (50 %)	365 300€
		CAF RPE	80 000€
		CAF17 ALSH	0€
		CD17	?
		Edurenov (études)	4 800€
Études Géotechniques / ICPE / Levé Topo et réseaux existants	4 000€		
	42 650€		
<u>AMO Environnement</u>			
BDNA 36 720€			
Odeys 5 640€			
Travaux dont les dépenses issues de l'audit énergétique - scénario "BBC rénovation" 730 600€	2 900 000€		
	580 000€		
Honoraires (20 %)			
		Autofinancement	2 057 250€
Total HT	3 579 150€	Total HT	3 579 150€